



AF3V - Association Française des Véloroutes et Voies Vertes

Délégation régionale pour l'Occitanie

Association Deux Pieds Deux Roues (ex Association Vélo) 88 Bd de l'Embouchure 31200 Toulouse 05 34 30 94 18

Site : <http://www.vvv-sud.org>

Lettre d'information électronique du site VVV-Sud

n°66 30 Janvier 2024

Informations sur les Véloroutes et Voies Vertes (projets, réalisations, actualités) dans 4 anc. régions du sud de la France :
Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées.

Rédaction : à partir des informations reçues par l'association Deux Pieds Deux Roues et par le réseau des adhérents et des associations locales de l'AF3V dans le sud de la France (rédacteurs : C. Aberdam, Y. Albert, V. Ardon, H. Benjamoille, Th. Bennegen, M. Bourgeat, D. Brisset, O. Brun, A. Buge, D. Burc, L. Calas, JL Calmettes, JP Chapou, A. Chaud, JJ. Courrée, P. Delon, E. Demur, JF Dubremetz, P. Faisandier, D. Frayssinet, P. Fontecave, G. Gallardo, F. Gendreau, Y. Goroneskoul, B. Gros-Doat, A. Guérineaud, I. Grossier, B. Herberichs, P. Hospital, S. Jackson, M. Julier, G. Landreau, C. et JF. Lataste, Ch. Lebozec, P. Lefevre, E. Leroy, H. Lourdou, D. Malifarge, JL Mante, F. Mons, MC Moulet, L. Nourrigat, P. Nunez, P. Pécharman, J. Petit, M. Puig, Ph. Rançon, G. Rouland, J. Roux-Briffaud, J. Savary, D. Schuck, D. Siffray, H. Simonet, E. Thyss, A. de Tienda, D. Treilles, R. Unseld, Ass. Vélotonome, D. Wénisch)

Lettre n°66 : envoyée à : 260 personnes, inscrites avant le 30-01-2024.

Voici le numéro 66 de la lettre électronique, à laquelle vous vous êtes abonné. Voir les lettres électroniques antérieures (jusqu'à la Lettre n°53):

<http://www.vvv-sud.org/archiveslettre.html>

Vous abonner à cette lettre électronique : <http://www.vvv-sud.org/lettreInformation.html>

Faites suivre cette lettre autour de vous, merci !!

Etranger

France

France

Un site qui recense les points d'eau potable et les toilettes publiques disponibles pour les cyclistes.

Pour préparer balades et vacances à vélo : il existe un Site internet collaboratif qui recense les points d'eau potable et les toilettes publiques disponibles en France pour les cyclistes. Chacun peut contribuer en ajoutant un point d'eau avec sa description et sa localisation (coordonnées GPS). Il est possible d'ajouter un témoignage sur un point d'eau ou des toilettes déjà recensées. 5699 points d'eau sont recensés fin 2023. L'information n'est pas encore exhaustive mais elle paraît fiable car fournie par des cyclistes. Le classement est par département, et on peut

rechercher par ville ou commune, on obtient les points d'eau « à proximité ». L'accès étant totalement libre, ce site « collaboratif » mérite sans doute que vous le consultiez lors de vos randonnées et balades, et que vous participiez à son développement en signalant les points d'eau existants.

Voir le site : <https://www.eau-cyclisme.com>

France

Label « 3V Belle Voie » attribué par l'AF3V à 12 VVV dont 4 en Occitanie et 4 en Nouvelle-Aquitaine

L'AF3V a créé un label de qualité des Véloroutes et Voies Vertes appelé « 3V Belle Voie ». L'AF3V retient 16 critères de qualité des VVV (infrastructure, sécurité, services, confort, ...) et inspecte la VVV, qui doit avoir une longueur de 20 à 50km (balade familiale), avec une équipe de « sillonneurs ». A partir de ces observations un programme interne calcule une note, et, si une qualité minimale est respectée, attribue un label allant d'une à quatre étoiles. Ce label est valable trois ans. En 2021 l'AF3V a rendu public les deux 1ères voies labellisées dans la Région Aquitaine : l'EV3-Scandibérique, de Châtelleraut à Chauvigny dans la Vienne (3*), et l'EV3-Scandibérique, de Chauvigny (V94) à Mazerolles (Lussac-les-Châteaux) dans la Vienne (3*). En Décembre 2023 l'AF3V a publié une liste de 10 nouvelles VVV labellisées ce qui donne ce bilan pour les 12 premières : une obtient 4 étoiles, 9 obtiennent 3 étoiles, 2 obtiennent deux étoiles. 4 VVV labellisées sont dans la région Occitanie : la Voie Verte de l'Armagnac dans le Gers (3*), la V833 Axe littoral, de Mandirac à Saint-Pierre-la-Mer dans l'Aude (2*), la Voie Verte de la Vaunage dans le Gard (3*), la V85 -de le Vigan à Quissac dans le Gard (3*). 4 VVV labellisées sont en Région Aquitaine : la Promenade Périgord-Quercy en Dordogne (3*), la Voie Verte de Ronce-les-Bains à Saint-Palais-sur-Mer (EV1) en Charente-Maritime (2*), l'EV3-Scandibérique, de Châtelleraut à Chauvigny dans la Vienne (3*), et l'EV3-Scandibérique, de Chauvigny (V94) à Mazerolles (Lussac-les-Châteaux) dans la Vienne (3*). A noter : une Voie Verte à revêtement rugueux obtient 3 étoiles. A noter qu'une seule Voie Verte obtient 4 étoiles : la Voie Verte du Beaujolais en Bourgogne, courte (14km) et ancienne (2004), de largeur 4m, avec 4 aires d'accueil et avec des boucles jalonnées. Ses caractéristiques montrent le chemin de l'excellence. A noter que deux départements soutiennent financièrement les actions de labellisation AF3V : la Vienne et le Nord. Voir la présentation du label sur la page d'accueil du site AF3V (en haut à droite), avec liste des VVV labellisées : <https://www.af3v.org/les-voies-vertes/notre-label/>

Liste des VVV labellisées

<https://www.af3v.org/resultats-des-recherches/?sreg=&sdep=&slabelf3v=on&sdist=300&blockOrLine=0>

Voir : Voie Verte de l'Armagnac -35km-Gers- 3 étoiles

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/299-voie-verte-de-l-armagnac/>

Voir article du 08-02-2022

<https://www.af3v.org/le-label-3v-belle-voie-un-projet-de-longue-haleine-pour-laf3v/>

Voir article du 09-07-2021 (VV avec 3 étoiles dès 2022)

<https://www.cc-tvv.fr/2021/07/09/tourisme-nouvelles-labellisations/>

Voir Actualités du 11-04-2022

<https://www.af3v.org/laf3v-decerne-ses-deux-premiers-labels-3v-belle-voie/>

Voir article du 07-03-2023

<https://www.lemoniteur.fr/article/les-maitres-d-ouvrage-des-veloroutes-veulent-changer-de-vitesse.2258636>

Voir article du 12-01-2022

<https://cyclismepourtous.com/entretien-avec-pierre-hemon-president-de-laf3v-association-pour-le-developpement-des-veloroutes-et-voies-vertes/>

Régions Occitanie (Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées) et Nouvelle Aquitaine

Nouvelle Aquitaine

« VéloZEN » : la Région améliore le service vélo dans 4 lignes TER régionales en été 2023 (capacité d'emport augmentée jusqu'à 25 vélos avec réservation)

La Région Nouvelle Aquitaine a lancé pour l'été 2023 un nouveau service à bord de certains TER. Le but est d'accueillir les cyclistes et leurs vélos dans de bonnes conditions : avec un billet pour le cycliste au tarif préférentiel de 5 euros, et avec réservation de la place vélo : les cyclistes seront certains d'avoir une place pour leur vélo. Il suffira qu'ils produisent un billet « velozen ». Un agent sera présent pendant tout le voyage et sera chargé de l'embarquement des vélos dans leur espace dédié, et de leur débarquement. Chaque train bénéficiant de ce service offrira jusqu'à 25 places supplémentaires pour les vélos. Ces places sont créées en posant des bâches sur des rangées de sièges. Quatre lignes sont concernées : Libourne/Arcachon, Bordeaux/Hendaye, Bordeaux/La Rochelle, et Bordeaux/Le Verdon. Ce service ne fonctionnera qu'en été. La Région Nouvelle Aquitaine copie ce qui existe depuis dix ans pour la Loire à Vélo, et depuis 2022 dans les TER de Bretagne. Bravo. Les associations AF3V des deux régions demandent que les régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie créent ce type de service sur les trains Bordeaux-Toulouse-Sète desservant Le canal des 2 mers à vélo. Début 2024 on ne sait pas si ces nouveaux services en Nouvelle Aquitaine seront à nouveau offerts en 2024.

Voir site TER-SNCF <https://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine/services-contacts/voyager-avec-velo/service-ter-plus-velo>

et : <https://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine/services-contacts/voyager-avec-velo/voyager-avec-velo-ter>

Voir article du 21-05-2023

<https://www.sudouest.fr/tourisme/velo/transport-des-velos-dans-les-ter-de-nouvelle-aquitaine-davantage-de-places-et-et-un-personnel-dedie-cet-ete-15224657.php>

Voir article du 27-04-2023 <https://www.lanouvellerepublique.fr/poitiers/ter-nouvelle-aquitaine-voyagez-avec-votre-velo-durant-l-ete>

Voir l'action SNCF pour les TER de la région Bretagne avec capacités augmentées :

https://actu.fr/bretagne/saint-brieuc_22278/bretagne-ca-deraille-cote-velo-pour-la-sncf-et-breizhgo_53024501.html

Voir SNCF TER Bretagne (système spécial en été)

<https://www.ter.sncf.com/bretagne/services-contacts/solutions-ter-velo/embarquement>

et : <https://www.ter.sncf.com/bretagne/services-contacts/solutions-ter-velo/reservation-velo>

Voir BreizhGO + vélo : <https://www.breizhgo.bzh/se-deplacer-en-bretagne/velo-et-BreizhGo>

Voir le Guide Eurovelo3 « Voyager en train avec son vélo » <https://eurovelo3.fr/voyager-en-train-avec-son-velo-guide-2023/>

Voir site AF3V – Actualités du 05-06-2023

Nouvelle Aquitaine : nouveaux services de transport des vélos dans les TER

<https://www.af3v.org/nouvelle-aquitaine-nouveaux-services-de-transport-de-velos-dans-les-ter/>

Anc. Région Aquitaine

Lot-et-Garonne

Projet de Voie Verte Feugarolles-Vianne-Moncrabeau (27km)

En Juillet 2023 Albret Communauté a signé une convention de transfert de gestion, valable 30 ans, avec SNCF Réseau, concernant l'ancienne ligne de chemins de fer entre Feugarolles et Moncrabeau, soit 27km. Le projet de la Communauté est d'aménager une Voie Verte sur cette emprise, qui traversera six communes : Feugarolles, Vianne, Lavardac, Nérac, Le Fréchou et Moncrabeau. Entre Feugarolles, où elle sera connectée au Canal des 2 Mers à Vélo (V80), et Barbaste elle sera commune à deux Véloroutes nationales : la Scandibérique (EV3) qui bifurquera à Barbaste en direction de Mézin, et la Véloroute Vallée de la Baïse (V82) qui continuera jusqu'à Moncrabeau. Travaux prévus jusqu'à Mars 2024 pour le débroussaillage et le démantèlement de la voie, puis aménagement de la voie jusqu'en 2025. Albret Communauté qui développe les mobilités douces souligne que cette Voie Verte desservira 41% de la population et 50% des emplois de la Communauté et servira pour les loisirs des habitants et aussi pour leurs déplacements du quotidien. Les habitants et l'AF3V demandent que la Voie Verte franchisse la Garonne sur un grand viaduc ferroviaire de 900m pour rejoindre Port Sainte-Marie (gare) ce qui permettra à terme d'avoir une jonction avec la Véloroute La Vallée du Lot à vélo (V86) mieux sécurisée qu'aujourd'hui (pont de St-Léger). Cette Voie Verte sera prolongée vers le sud dans le Gers entre Moncrabeau et Condom (8,5km), car le Département du Gers a entamé les négociations avec SNCF Réseau pour un transfert de gestion de l'emprise de la voie ferrée. A Condom la future Voie Verte rejoindra, en continuité parfaite, la Voie Verte de l'Armagnac Condom-Eauze (31km avec coupure de 3km au tunnel de Pomiro).

Voir article 22-07-2023

<https://www.petitbleu.fr/2023/07/22/une-premiere-etape-pour-la-voie-verte-feugarolles-moncrabeau-11355531.php>

Voir site de la Région

<https://territoires.nouvelle-aquitaine.fr/la-strategie-de-developpement-dalbret>

Voir article du 15-04-2019

<https://www.ladepeche.fr/2019/04/15/lidee-est-de-transformer-la-voie-ferree-en-piste-cyclable,8131751.php>

Voir site AF3V-Sud (Les projets du département- année 2019) :

<https://www.vvv-sud.org/projetslotetgaronne.html>

Lot-et-Garonne

Boé : équipement vélo sur la Voie Verte des Berges de la Garonne

Dans le cadre du plan vélo intercommunal d'Agén Agglomération un équipement de gonflage-réparation des vélos -en libre service- vient d'être installé près de la « Maison Garonne » de Boé, sur la Voie Verte des Berges de la Garonne Agén-Boé (aménagement en site propre de 4km).

Voir article du 29-11-2023

<https://www.ladepeche.fr/2023/11/29/plan-velo-de-nouveaux-equipements-11609462.php>

Voir fiche site AF3V

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1095-voie-verte-des-berges-de-la-garonne-agen-boe/>

Maison de la Garonne et la Tour Lacassagne

Voir : <https://www.maisongaronne.ville-boe.fr/projet/>

Lot-et-Garonne

Voie Verte Pont-du-Casse (2,6km) courte mais prometteuse : sera prolongée dans Agén jusqu'au canal

La ville de Pont-du-Casse, en banlieue nord d'Agén, a réalisé » en 2022 la première tranche d'une Voie Verte destinée à relier le Pont-du-Casse au canal et à Agén, en longeant souvent la petite rivière La Masse. Cette tranche 1 est une Voie Verte de 2,6km de bonne qualité, avec un bon revêtement en dur de 3m de large, et un éclairage solaire. Mais ce tronçon est à ce jour isolé, non relié au centre de Pont-du-Casse et non relié à la belle Voie Verte du canal à Agén et au réseau cyclable d'Agén, Des travaux sont prévus pour prolonger cette tranche 1 jusqu'au canal à Agén et jusqu'au centre de Pont-du-Casse et même au-delà jusqu'à Bajamont (tranche 4). L'Association Vélocité en Agenais, délégation locale de l'AF3V, a demandé en 2022 une signalétique (absente à ce jour) et une accélération des travaux prévus (tranches 2 et 3). Fin 2023 la Mairie d'Agén a annoncé que les travaux pour le prolongement de la Voie Verte sur la ville d'Agén (tranche 2) étaient programmés pour 2024 : depuis les jardins familiaux de Montanou la Voie Verte ira jusqu'à l'Avenue Léon Blum, avec création d'une passerelle sur la Masse. Coût : 2,8 millions €. Le projet avance. A terme la Voie Verte Bajamont-Agén (canal) aura 10km de long.

Voir fiche site AF3V

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1136-voie-verte-de-la-masse-pont-du-casse-agen/>

Voir site Ville Pont-du-Casse (avec photos de l'inauguration):

<https://www.ville-pontducasse.fr/pont-du-casse-la-voie-verte-inauguree/>

Voir article du 23-09-2023

<https://www.sudouest.fr/lot-et-garonne/voie-verte-2-8-millions-d-euros-pour-relier-bajamont-a-agen-a-velo-16723381.php>

Voir plans de la future voie verte : https://madada.fr/demande/plans_de_la_future_voie_verte_en

Anc. Région Languedoc-Roussillon

Gard

Nouveau Schéma départemental des Mobilités 2023 avec projet de réseau des VVV

Fin 2023 le Département du Gard a publié son nouveau Schéma Départemental des Mobilités, voir articles sur son site internet. Le document de 45 pages succède à l'ancien Schéma

départemental des aménagements cyclables (2006). Il couvre toutes les mobilités, y compris routières. Il comporte une partie importante sur les déplacements cyclables, et sur un réseau des Véloroutes et Voies Vertes à mettre en place, européennes, nationales et départementales : V66 Axe Rétro littoral, V70 La Régordane, V85 Tarn-Causse-Quissac, EV17 Via Rhône, VVD Remoulins-Uzès-Alès, VVD L'Espiguettes, VVD Nîmes à la mer, VVD Cardet-Anduze, VVD Véloroute CNM, autres axes du SDA . Pour les VVV le Schéma est très ambitieux et le Département du Gard a déjà réalisé d'importants investissements et dispose de nombreuses VVV de qualité. GadOvélo, association délégation AF3V pour le Gard, demande une plus grande consultation des associations, tout en saluant l'ampleur des objectifs et des réalisations. Voir Site du Département (Schéma en lecture et téléchargement)

<https://www.gard.fr/le-conseil-departemental-du-gard/le-schema-des-mobilites/>

Voir article sur l'e-magazine du Département, avec carte des VVV réalisées et en projet

<https://gardinfo.gard.fr/le-conseil-departemental-fait-bouger-le-gard/>

Voir site AF3V (avis de GardOvélo)

https://af3v.org/le-departement-du-gard-a-enfin-publie-la-synthese-du-nouveau-schema-departemental-des-mobilites/?utm_source=brevo&utm_campaign=3V-La%20lettre%20n48%20-%20Dcembre%202023&utm_medium=email

Voir article du 21-04-2023

<https://www.midilibre.fr/2023/04/21/lassemblee-departementale-est-sur-la-bonne-voie-en-matiere-de-gestion-des-routes-gardoises-11149708.php>

Hérault

Le Canal des 2 mers à vélo (V80) avance entre Olonzac et Portiragnes à l'ouest de Béziers, et aussi à l'est de Béziers (étang de Bagnas)

En 2023 et 2024 le Département de l'Hérault est en train d'améliorer la qualité du Canal des 2 mers à vélo (V80) le long du canal du Midi à l'ouest et à l'est de Béziers : élargissement du chemin (entre 2m et 3m), et pose d'un revêtement bien nivelé en grave non traitée compactée. Côté Est, sur les communes de Portiragnes, Vias, Agde et Marseillan, au-delà de la piste existante entre Béziers et Portiragnes, 12kms sur 16kms ont été aménagés, mais dans la réserve naturelle du Bagnas plusieurs kms sont en « terre », sans apport de matériaux. Il manque la traversée d'Agde. Côté Ouest de Béziers, entre Olonzac et Béziers, plusieurs kms ont été aménagés, mais fin 2023 il demeure trois passages « bruts », étroits et dangereux, ou non revêtus : du relai de Pigasse à l'ouvrage sur la Quarante (1km), de la sortie Est de Capetang au pont de Trésille (RD11) (2,5km), du pont de Trésille à Poilhes. Les travaux vont se poursuivre en 2024. La signalisation directionnelle a été posée sur la totalité du parcours, aux normes, avec le logo V80 national et le logo spécifique « canal du Midi », mais cela peut être trompeur car les interruptions ou coupures ne sont pas signalées. Prudence sur ces tronçons non aménagés.

Voir article du 27-05-2023

https://actu.fr/occitanie/portiragnes_34209/herault-le-canal-du-midi-a-velo-comme-sur-des-roulettes_59643735.html

Hérault

Sète : travaux à l'entrée Est avec jonctions cyclables

La ville de Sète a un gros projet d'aménagement de l'entrée Est de la ville, avec création d'un nouveau pont, le « Pont des Arts » (phase 1), puis la réfection du Quai des Moulins (phase 2), puis la création d'une nouvelle route, bordée d'une piste cyclable, à l'arrière de la Zone d'activités et parallèle à la voie ferrée (phase 3). A terme la route de Montpellier sera aussi restructurée. Les déplacements en vélo sont pris en compte dans tous ces projets, et l'itinéraire du Canal des 2 mers à vélo (V80) sera sans doute amélioré grâce à ces nouveaux aménagements réalisés entre 2024 et 2026.

Voir article du 27-11-2023

<https://www.midilibre.fr/2023/11/27/nouveau-pont-nouvelles-routes-pistes-cyclables-comment-va-se-derouler-lamenagement-de-lentree-est-de-sete-11605623.php>

Anc. Région Limousin

Haute-Vienne

Limoges : projet de voie verte boulevard du Mas Bouyol et de Vanteaux (1,9km) : projet avec maintien de 6 files de circulation automobile contesté par les usagers et l'AF3V

A partir de Janvier 2024 Limoges Métropole va créer une Voie Verte sur le Boulevard du Mas Bouyol et de Vanteaux, entre le carrefour d'Oradour-sur-Glane et le campus de Vanteaux. Un prolongement est à l'étude jusqu'à la rue Saint-Gence qui permettra de relier les campus Marcland (Faculté de Médecine et de Pharmacie), Vanreaux (Faculté de lettres et de sciences humaines) et La Borie (Faculté des sciences et techniques et IUT). Le budget prévu est d'environ 1 million €. L'association Véli-Vélo, délégation de l'AF3V, critique ce projet car il sera en réalité un aménagement sur trottoir remplaçant une piste étroite par une piste de 3.5m de largeur moyenne appelée voie-verte, avec de nombreuses entrées riveraines et 6 intersections dangereuses, et aussi car le revêtement en stabilisé ne favorisera pas tous les modes actifs. Véli-Vélo regrette aussi ces choix techniques et aurait préféré le maintien d'un trottoir pour les piétons (aux normes) et la création de deux véritables pistes cyclables de chaque côté du Boulevard, en réduisant le nombre de files de circulation automobile de 6 files (2 fois trois voies) à 4 files. Véli-Vélo a aussi alerté sur les futurs conflits piétons-cyclistes qui se produiront sur cette Voie Verte étroite et avec des parties en forte pente. Hélas les avis de Véli-Vélo n'ont pas été pris en compte.

Voir site de Limoges Métropole (avec carte des aménagements cyclables): <https://www.limoges-metropole.fr/services/mobilites-nos-missions/les-amenagements-cyclables/parcourir-limoges-metropole-a-velo>

Voir site de Limoges Métropole (projet de voie verte sur les boulevards du Mas Bouyol et de Vanteaux)

<https://www.limoges-metropole.fr/informations-transversales/actualites/amenagement-dune-voie-verte-boulevards-du-mas-bouyol-et-de-vanteaux-3418>

Voir site Ville de Limoges <https://www.limoges.fr/actualites/amenagement-dune-voie-verte-boulevards-du-mas-bouyol-et-de-vanteaux>

Voir site de l'Association Véli-Vélo (dossier complet): <https://velivelo-limoges.org/la-voie-verte-sur-les-boulevards-de-limoges-est-un-mauvais-choix/#more-9520>

Anc. Région Midi-Pyrénées

Aveyron

Luc-La-Primaube aménage l'Avenue de Toulouse (D888)

La ville de Luc-La-Primaube a aménagé en 2019 une piste cyclable-voie verte de 4km le long de la D543 qui relie le village au lac de la Birene. En 2023 elle vient de terminer un aménagement complet de l'Avenue de Toulouse (D888), important axe routier de transit (entre Albi et Rodez). Ces travaux réalisés entre la place de l'Etoile (carrefour D88-D911) et la route de Planèzes (D543), sur 700m, par convention par le Département, ont créé « un cheminement piéton et cycliste sur une section de trottoir de cette avenue. Ces travaux ont été co-financés par la Communauté d'Agglomération Rodez Agglomération. A la fin des travaux un aménagement piétons-cycles existera en continuité entre le roud-point de l'Etoile et le lac de la Bienne. Voir article du 06-11-2023

<https://www.centrepresseaveyron.fr/2023/11/06/travaux-petite-enfance-service-civique-11564052.php>

Voir article du 06-10-2023

<https://www.ladepeche.fr/2023/10/06/des-travaux-damenagement-sur-lavenue-de-toulouse-et-rue-de-la-gare-11500634.php>

Hautes-Pyrénées

Schéma directeur cyclable 2022-2032 de l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, avec 3,5 millions € prévus pour les deux axes Tarbes-Lourdes et Tarbes-Bagnères

La Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées a adopté un Schéma directeur cyclable couvrant la période 2022-2032. Ce document est lisible et téléchargeable. Et une carte

des itinéraires cyclables de l'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées a été mise en ligne en « open data ». Quelques extraits : « Ce schéma directeur vise la création d'un réseau cyclable structurant de 175km. Le réseau est structuré en trois niveaux : Le niveau 1 (55 km) constitue l'épine dorsale du réseau cyclable, et comporte des liaisons d'intérêt régional (Tarbes-Lourdes, Tarbes-Bagnères de Bigorre). Le niveau 2 (45 km) désigne les liaisons structurantes reliant les différentes communes entre elles, et les connectant aux pôles générateurs de déplacements. Le niveau 3 (75 km) est constitué des liaisons secondaires locales, permettant une desserte plus fine du territoire ». Une carte de ce futur réseau cyclable est jointe (« tracés de principe »). Extrait/budget : « la CATLP prévoit d'investir 5,6 millions € pour la réalisation des itinéraires cyclables, dont 3,5 millions € pour la liaison cyclable Tarbes-Lourdes (maîtrise d'ouvrage directe) et 423 000€ pour la liaison cyclable Tarbes-Bagnères de Bigorre (maîtrise d'ouvrage directe) ». Les autres aménagements cyclables seront réalisés en maîtrise d'ouvrage par les communes ou le Département, avec des fonds de concours de la CATLP de 35% du coût des travaux. D'autres financements pourront être mobilisés (Etat, Région Occitanie, ADEME). Ce Schéma directeur cyclable comprend aussi des projets de création de parcs de stationnement vélos, des aides à l'achat de vélos, des actions de promotion de l'usage du vélo, ... Il est très ambitieux, et montre que l'axe prioritaire Tarbes-Lourdes, prévu pour 2032, passera en voie verte et piste cyclable par le Chemin Vert Adé, Lanne, Juillan (demande AF3V pour la V81), et améliorera beaucoup l'itinéraire actuel de la Véloroute V81 passant sur des routes par Bourreac, Bénac et Louey. Ce schéma retient comme axe principal la vallée de l'Adour de Tarbes à Bours, Bazet, Aurensan et Sarniguet, demandé par Cyclomotivés Tarbavélo (AF3V) en septembre 2023.

Voir Schéma directeur cyclable, avec texte complet de présentation dans la page et téléchargement du Schéma directeur cyclable (doc 1,6M0):

<https://docplayer.fr/234427564-Schema-directeur-velo-de-la-communaute-d-agglomeration-tarbes-lourdes-pyrenees.html>

Voir [carte-des-itinéraires-cyclables.pdf](#) en « Open data » :

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/carte-schema-directeur-velo/#/resources>

Hautes-Pyrénées

Tarbes : une courte Voie Verte créée dans la zone aéroportuaire

Le syndicat Pyrénia, gestionnaire et propriétaire de la zone aéroportuaire de Tarbes, regroupe la Région, le Département et la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées. Il vient de créer une nouvelle route de 450m qui relie Tarmac Aérosave à la N21. Cette route de 7m de large est doublée d'une voie verte piétonne et cyclable. Coût 2,1M€. L'objectif est de favoriser le développement de la ZAC aéroportuaire en attirant de nouvelles entreprises. La création de la Voie Verte parallèle à la route favorise les déplacements actifs à l'intérieur de la zone d'activité, et vient compléter le réseau cyclable de l'agglomération. Juillan, qui est proche de la zone aéroportuaire, avec une jonction par piste cyclable franchissant la N21, est relié à Tarbes-centre par la Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) dont certains tronçons sont en voie verte (tronçon du Chemin du Baillet, tronçon le long de l'Echez). Cyclomotivés Tarbavélo, délégation AF3V pour l'agglomération TLP, demande une liaison continue en Voie Verte entre Juillan et Tarbes (Ecole d'ingénieurs). Le Schéma directeur vélo 2022-2032 de l'agglomération TLP prévoit une axe prioritaire Lourdes-Tarbes en voie verte et piste cyclable par le Chemin Vert Adé, Lanne, Juillan-Tarbes, donc à proximité de la zone aéroportuaire, et la nouvelle piste ouverte en 2023 s'intégrera dans ce futur réseau cyclable.

Voir article du 07-11-2023

<https://www.ladepeche.fr/2023/06/21/une-voie-verte-vers-le-centre-ville-11290779.php>

Voir Schéma directeur cyclable de l'agglomération, avec texte complet et téléchargement (doc 1,6M0):

<https://docplayer.fr/234427564-Schema-directeur-velo-de-la-communaute-d-agglomeration-tarbes-lourdes-pyrenees.html>

Voir [carte-des-itinéraires-cyclables.pdf](#) en « Open data » :

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/carte-schema-directeur-velo/#/resources>

Hautes-Pyrénées

Lourdes contrat Grand Site 2023 et vélo

Lors du renouvellement du contrat territorial « Grands sites d'Occitanie » entre la Région Occitanie et les Mairies de Lourdes et Tarbes, en présence de Muriel Abadie, vice-présidente de la Région en charge du tourisme, le Maire de Lourdes, Thierry Lavit a décrit les quatre projets

phares de ce contrat pour la ville de Lourdes : projet d'auditorium multimédia, créations de « voies vélo », Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) reliant St-Pé-de-Bigorre à Tarbes, et projet de « Centre de la Montagne » (entraînement outdoor escalade, marche, trail, VTT, vélo).

Voir article du 08-09-2023

<https://www.ladepeche.fr/2023/09/08/lourdes-quatre-projets-phares-pour-le-grand-site-doccitanie-11440463.php>

Haute-Garonne

Lac de St-Ferréol (Revel et Sorèze) : nouvel Espace Sport et Nature

En 2023 la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorézois a inauguré un grand bâtiment au sur la commune de Sorèze, au bord du Lac de Saint-Ferréol, à proximité de Revel et de la Rigole de la Plaine aménagée en Voie Verte. C'est « l'Espace Sport Nature ». Il regroupe un lieu pour la pratique d'activités nautiques et terrestres, une salle réservée pour des évènements et séminaires, et un bar-restaurant. Ce lieu accueille également un point d'information touristique. Cet équipement complète ceux qui existaient et renforce l'attractivité de cet espace naturel exceptionnel.

Voir ville de Sorèze :

<https://www.ville-soreze.fr/loisirs-au-lac-de-saint-ferreol/>

Voir page du site revel-lauragais.com

<https://www.revel-lauragais.com/agenda/ouverture-de-lespace-sport-et-nature-de-saint-ferreol/>

Voir site Mairie de Revel :

<https://www.mairie-revel.fr/espace-sport-nature/>

Voir Office de Tourisme Aux Sources du Canal du Midi

<https://www.auxsourcesducanaldumidi.com/>

Haute-Garonne

La ligne de train Montréjeau-Luchon (36km) va rouvrir en 2024-2025, avec des trains bi-modes (électricité-hydrogène)

La ligne de chemin de fer Montréjeau-Luchon, longue de 36kms, fermée depuis 2014, non électrifiée, va rouvrir en 2024. La région Occitanie, maître d'ouvrages, a lancé les travaux préparatoires en novembre 2023 : débroussaillage, nettoyage des fossés et aqueducs, évacuation des rails et des traverses en béton, enlèvement des équipements des passages à niveau, des câbles, des quais et des arrêts et gares, ... Ensuite il faudra réhabiliter les quatre haltes ferroviaires, supprimer des passages à niveau, sécuriser ceux conservés, régénérer les ouvrages d'art, conforter les parois rocheuses, recréer les voies ferrées, implanter les télécommunications et la signalétique. Coût total 67 millions €. Le niveau de performance sera bon avec des vitesses atteignant 90km/h. Il y aura 6 allers-retours par jour, avec poursuite jusqu'à Toulouse et correspondances pour Toulouse, et un temps de parcours de 35 minutes. Cinq arrêts : Montréjeau-Gourdan-Polignan, Loures-Barousse, Marnac-Saint-Béat, Saléchan-Siradan, Bagnères-de-Luchon. Ouverture prévue en 2024. Et un premier train à hydrogène pourrait emprunter la ligne dès 2026. Le train à hydrogène est propulsé à l'hydrogène produit dans des unités alimentées elles-mêmes en électricité renouvelable. Ce sont des trains bi-modes alimentés par de l'électricité et de l'hydrogène.

Voir article du 02-12-2023

https://actu.fr/occitanie/bagneres-de-luchon_31042/une-ligne-de-chemin-de-fer-va-rouvrir-en-haute-garonne-on-vous-dit-ou_60400337.html

Voir article du 04-12-2023

<https://www.francebleu.fr/emissions/le-quart-d-heure-toulousain/la-reouverture-de-la-ligne-montrejeau-luchon-est-un-besoin-pour-les-territoires-ruraux-estime-un-maire-3149077>

Voir article du 16-03-2023

<https://www.laregion.fr/Ligne-Montrejeau-Luchon-sur-les-rails-des-2024>

Voir article SNCF (comment marchent les trains à hydrogène, avec vidéo)

<https://www.sncf.com/fr/engagements/enjeux-rse/sncf-accelere-train-a-hydrogene>

Haute-Garonne

Une Voie Verte continue Bressols-Villemur-sur-Tarn-Bessières (33km)

Cette Voie Verte de qualité a été créée sur l'emprise d'une ancienne voie ferrée sur la rive gauche du Tarn, entre Bressols, à 4km de Montauban, Villemur-sur-Tarn et Bessières, à 10kms de Saint-

Sulpice-sur-Tarn. 15kms sont dans le département du Tarn-et-Garonne (l'aménageur), et 18kms sont dans le département de la Haute-Garonne qui en est l'aménageur avec la Communauté de Communes Val'Aigo. Des travaux récents (2019) ont permis de réaliser la continuité de l'itinéraire en reliant des Voies Vertes plus anciennes (Voie Verte Bressols-Orgueil en Tarn-et-Garonne, et Voie Verte de l'Arrière Pays Toulousain entre Villemur-sur-Tarn et La Magdelaine en Haute-Garonne). Les habitants et les touristes itinérants disposent d'une Voie Verte continue de 33km, bien sécurisée (sauf deux traversées dangereuses). C'est un agréable parcours au milieu des champs, prairies et vergers de la vallée. Cette Voie Verte constitue un tronçon de la Véloroute Vallée du Tarn-Causse-sud Cévennes (V85), même si, à ce jour, aucun panneau ne l'indique : absence de jalonnement et du logo V85. Il manque les jonctions directes et sécurisées avec Montauban et le canal de Montech (4kms) et la jonction avec Buzet-sur-Tarn et St-Sulpice-la-Pointe (10kms), qui favoriseraient les usages pour le vélo du quotidien. Hélas la Haute-Garonne prévoyait en 2015 d'utiliser -travaux prévus en 2020 pour 12 millions €- l'ancienne voie ferrée entre Bessières et Buzet-sur-Tarn pour réaliser une déviation routière, sans rien aménager en contrepartie pour la V85 ! L'AF3V est intervenue dès 2020, et en 2021 avec l'action d'un nouveau « relais local »... et l'action a été efficace : voir autre « Brève ».

Visitez cette Voie Verte, accessible en trains aux deux extrémités, et envoyez vos témoignages sur :

Voir sur le site AF3V: <https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/575-v85-veloroute-vallee-du-tarn-causses-sud-cevennes-de-montauban-a-saint-sulpice-la-pointe-voie-verte-bressols-villemur-sur-tarn-bessieres/>

Haute-Garonne

Janvier 2024 : une enquête publique pour la déviation de Bessières qui assurera une continuité de 3,3km pour la future Voie Verte Montauban-St-Sulpice (axe V85)

La Voie Verte continue Bressols-Bessières (33km), élément de la Véloroute V85 vallée du Tarn, était menacée, depuis 2015, de coupure complète dans la traversée de Bessières à cause du projet porté par le Département d'aménager dans cette traversée une déviation routière sur l'emprise de la voie ferrée, sans aménagement cyclable parallèle, sans continuité permettant d'allonger la Voie Verte en direction de St-Sulpice. Heureusement l'AF3V est intervenue, a joué un rôle de « lanceur d'alerte », et le Département a modifié le projet : le projet soumis à l'enquête publique en Janvier 2024 comprend un itinéraire « piétons-cycles » continu de 3,3km, en parallèle à la déviation. L'AF3V a donc déposé un avis favorable à l'enquête. Si l'avis du commissaire enquêteur est favorable les travaux sont prévus en 2024-2025. L'AF3V demande maintenant la poursuite de la Voie Verte sur la commune de Buzet-sur-Tarn en Haute-Garonne jusqu'à Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn), et a appris que les études pour cette jonction de 5km sont lancées dans les deux départements.

Voir site du Département : <https://www.haute-garonne.fr/actualite/deviation-rd-630>

Voir enquête publique sur le site internet des services de l'Etat Haute-Garonne, avec plans et tous les avis déposés : <https://www.registre-numerique.fr/rd630-bessieres>

Voir VV Bressols-Bessières sur le site AF3V: <https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/575-v85-veloroute-vallee-du-tarn-causses-sud-cevennes-de-montauban-a-saint-sulpice-la-pointe-voie-verte-bressols-villemur-sur-tarn-bessieres/>

Inscription à la Lettre électronique ici : <https://www.vvv-sud.org/lettreInformation.html>

Gers

Gers'ponsible un dispositif de compensation carbone du tourisme

Le Comité Départemental du Tourisme Destination Gers et Arbre et Paysage 32 ont lancé fin 2023 un site internet <https://gersponsible.fr/> qui propose aux voyageurs et habitants de compenser les émissions de gaz à effet de serre générées lors de leur(s) séjour(s) gersois et de leur(s) déplacement(s) de loisir(s) dans le Gers, par un don à une association locale qui va replanter des haies champêtres sur divers lieux à proximité d'un sentier d'itinérance douce ou d'un lieu ouvert au public dans le Gers. Par exemple pour un déplacement de 500km le site propose une compensation correspondant à 15 arbres et à un don de 15€. L'Association gersoise partenaire est : Arbre et Paysage 32. Cette action s'inscrit dans le cadre du développement du slow tourisme à la gersoise porté depuis 2008 par le marqueur de territoire Terra Gers® (plan d'action de

« Slow tourisme »), avec notamment la promotion des accès en transport collectif, la création de séjours « bas-carbone », la promotion de modes de déplacement doux (vélo, marche...) ...

Voir site Gers'ponsible : <https://gersponsible.fr/>

Voir site Arbre et Paysage 32 : <https://ap32.fr/>

Voir site AdT Gers (grand public) : <https://www.tourisme-gers.com/>

Voir site ADT Destination Gers (pro) : <https://pro.tourisme-gers.com/>

Lot, Tarn-et-Garonne

La Vagabonde (V87) traverse du nord au sud le Lot et le Tarn-et-Garonne de Puybrun à Montech (190km)

La Vagabonde (V87) est une Véloroute nord-sud de 495km qui relie Montluçon (Allier) à Montech (Tarn-et-Garonne) où elle rejoint Le Canal des 2 mers à vélo (V80) en traversant 5 départements : Allier, Creuse, Corrèze, Lot et Tarn-et-Garonne. C'est un parcours à presque 100% en voie partagée (tès peu de voies vertes) qui traverse des zones montagneuses et de coteaux, donc avec des dénivelés importants. Le parcours existe au nord depuis plusieurs années, la Creuse puis la Corrèze ayant donné l'exemple. Le Lot (148km) et le Tarn-et-Garonne (40km) ont réalisé leur partie en 2023. Le parcours dans le Lot, relie Puybrun (vallée de la Dordogne-limite avec la Corrèze) à Castelnau-Montratier -limite avec le Tarn-et-Garonne-, en croisant La Vallée du Lot à vélo (V86)(parcours commun de 10km), soit 148km. Le parcours dans le Tarn-et-Garonne relie Labarthe (limite avec le Lot) à Moissac en passant par Montauban et le canal de Montech (48 km). Ce parcours est décrit sur le site AF3V en 5 étapes assez courtes, voir liens en dessous (Puybrun-Rocamadour 48km, Rocamadour-Labastide-Murat 28km, Labastide-Murat- Cahors 38km (dont Arcambal-Cahors 10km commun avec la V86), Cahors-Castelnau-Montratier 36km, Labarthe-Montech 48km. Cette Véloroute sera améliorée à terme en empruntant les futures Voies Vertes prévues dans la vallée de la Dordogne et dans la vallée du Lot entre Vers et Cahors (travaux en cours). L'AF3V a demandé la création d'une liaison en rive droite du Tarn entre Lafrançaise et Moissac.

Voir article du 30-11-2023

<https://www.ladepeche.fr/2023/11/30/la-vagabonde-veloroute-nationale-traverse-le-lot-11611800.php>

Fiche AF3V Puybrun-Rocamadour

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1203-la-vagabonde-v87-de-puybrun-a-rocamadour/>

Fiche AF3V Rocamadour-Labastide-Murat

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1202-la-vagabonde-v87-de-rocamadour-a-labastide-murat/>

Fiche AF3V Labastide-Murat- Cahors

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1201-la-vagabonde-v87-de-labastide-murat-a-cahors/>

Fiche AF3V Cahors-Castelnau-Montratier

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1176-la-vagabonde-v87-de-cahors-a-castelnau-montratier/>

Fiche AF3V Labarthe-Montech

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1177-la-vagabonde-v87-de-labarthe-lim-castelnau-montratier-a-montech/>

Tarn-et-Garonne

Moissac, projet d'aménager les allées Montebello et liaison cyclable avec Lafrançaise

La Mairie de Moissac a présenté en Octobre 2023 aux habitants du quartier son projet d'aménagement des Allées Montebello, au bord du Tarn, et en dessous du canal de Garonne. Ces allées ombragées par de grands platanes, au bord du fleuve, sont magnifiques et bordées de belles demeures héritées du passé minotier de la ville. Le projet est ambitieux avec réorganisation de la voirie, végétalisation, kiosque à musique, boulodrome, terrain multisport et skate parc, et aménagements devant le groupe scolaire. A savoir : L'AF3V a demandé l'aménagement d'un itinéraire Lafrançaise - Moissac au bord du Tarn, comme une antenne ou variante de la Véloroute La Vagabonde (V87) récemment ouverte, et qui relie notamment Lafrançaise à Montauban. Les Allées Montebello à Moissac se situent au début - ou à la fin- de cette liaison cyclable apaisée, tranquille, au bord du Tarn, qui est déjà possible à vélo et que

l'AF3V souhaite voir officialisée et aménagée.

Voir article du 20-10-2023

<https://www.ladepeche.fr/2023/10/20/travaux-les-allees-montebello-vont-faire-peau-neuve-11531571.php>

Voir La Vagabonde (V87) de Labarthe à Montech

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1177-la-vagabonde-v87-de-labarthe-lim-castelnaud-montratier-a-montech/>

Autres actualités sur le vélo et les VVV

Blog d'Isabelle Lesens

Des informations nombreuses, avec des analyses et des photos, sur le vélo et les Véloroutes et Voies Vertes dans toute la France, avec un excellent suivi des actualités nationales, et un bon Agenda. Pour s'informer et réfléchir. Ici :

<https://www.isabelleetlevelo.fr/>

Echo3V-Actualités

Le site de Bruno Devillard, adhérent AF3V, recense les projets et ouvertures de Véloroutes et Voies Vertes en France à partir d'une revue de presse. A consulter, liste des projets par Département, ici : <http://randovelo.touteslatitudes.fr/echo3v-actualites/>

Actuvelo

Le portail des actualités sur le vélo, avec des articles parus dans la presse, y compris pour les départements du sud. De moins en moins d'informations brutes et de plus en plus de dossiers par thèmes. Utilisez la rubrique : Rechercher. A consulter : <https://actuvelo.fr>

Blog Jeanne et le Vélo

Blog d'un cycliste d'Orléans, avec des informations sur le vélo (214 « billets ») surtout à Orléans, dans le val de Loire et dans l'Europe du Nord (Belgique, Pays-Bas) ici : <https://jeanneavelo.fr/>
Rubrique : Ailleurs en France : <https://jeanneavelo.fr/category/ailleurs-en-france/>

Espagne : Infos Vias Verdes

Pour des informations au sud du sud, sur les Voies Vertes d'Espagne, lire le Bulletin d'information électronique du site <http://www.viasverdes.com>
: <http://www.viasverdes.com/boletin/principal.asp>

Soutenez nos actions

Les associations locales qui agissent pour les Véloroutes et Voies Vertes ont besoin de votre soutien, et de votre participation active, rejoignez –les

(les cotisations des adhérents garantissent l'indépendance, et donnent les moyens d'agir).

Adhérez à l'Association Deux Pieds Deux Roues (Toulouse et Haute-Garonne), ici : <https://www.2p2r.org/l-asso-10/adherez/>

Ou adhérez à l'une des associations du sud, voir liste et coordonnées ici :
<http://www.vvv-sud.org/associations.html>

Vous pouvez aussi adhérer à l'AF3V national, ici :
<https://www.af3v.org/association/af3v-cest-aussi-vous/>



NB : si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, envoyez nous un e-mail.

